

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 29 décembre 2020 à 9h03 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire: M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu par le code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion et dépôt de règlement pour fixer le taux de taxes et compensation pour l'exercice financier 2021;

Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière explique la portée et l'objet de ce règlement.

1. **Avis de motion et dépôt de règlement pour fixer le taux de taxes et compensation pour l'exercice financier 2020**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Bernard Bédard, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement 344-2021 pour fixer le taux de taxes et compensation pour l'exercice financier 2021 sera présenté pour adoption. M. Bédard procède également au dépôt du projet de règlement.

258-12-2020

2. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 9h11.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.
